

Comité de pilotage du Centre de mobilité durable de Sherbrooke (CMDS)

Lieu : Bibliothèque Éva-Senécal,
Salle 3

Date : 25 août 2014

Heure : 12 heures

Présents :

Nicole Bergeron	Présidente du CCU
Jacinthe Caron	CREE
Huguette Dallaire	STS
Denis Gélinas	Ville de Sherbrooke
Marc Kirouac	Taxi Sherbrooke
André Lamarche	CSRS
Carole Larose	CHUS
Jean Lussier	CEGEP
Joanna M'Seffar	MTQ
Louis-André Neault	STS
Bruno Vachon	Président STS
Marie-Hélène Wolfe	CRÉE

Excusés :

Alain Webster Université de Sherbrooke

Rédigé par : Louis-André Neault

Ordre du jour

- | | |
|---|----------------------|
| 1. Accueil et mot de bienvenue | |
| 2. Les actions réalisées en cours d'année | Informations |
| 3. Le plan d'affaires 2014 | Information/décision |
| 4. Semaine de la mobilité durable 2014 | Informations |
| 5. Le covoiturage – plateforme commune | Information |
| 6. Tour de table – Projets des partenaires en lien avec le PMDS | Informations |
| 7. Date de la prochaine rencontre | Décision |
| 8. Varia | Décision |

Début de la réunion – 12 h 10

1. Accueil et mot de bienvenue

M. Bruno Vachon préside la réunion et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Un tour de table est fait afin de permettre aux membres de se présenter.

2. Les actions réalisées en cours d'année

Mme Huguette Dallaire et M. Denis Gélinas présentent les différentes actions réalisées par la STS et la Ville depuis le début de l'année 2014.

Mme Dallaire indique que la STS a participé au comité centre-ville 2020 piloté par Commerce Sherbrooke et au comité Notre propre énergie Estrie du Conseil régional en environnement de l'Estrie.

Également, la STS a procédé à l'embauche du coordonnateur du Centre de mobilité durable de Sherbrooke.

De plus, le plan d'affaires 2014 du CMDS a été rédigé et déposé au Ministère des Transports, direction de l'Estrie. Mme Dallaire mentionne être en attente d'une réponse pour l'aide financière.

M. Gélinas indique que la Ville a amorcé ou réalisé des travaux au niveau des actions suivantes :

- 1- **Mettre en place des incitatifs au développement et à la requalification dans l'axe central** : dans le cadre du schéma d'aménagement, optimiser l'occupation du territoire urbain (densification du territoire), plan directeur du centre-ville;
- 2- **Réviser les modalités d'acceptation de projets de développement urbain** : ce processus intègre les principes de mobilité durable, par exemple emphase sur le transport actif, ajout de passage piétonnier qui donne accès aux artères;

- 7- Réviser la réglementation municipale impliquant le stationnement des générateurs** : réévaluer les normes pour les places de stationnement afin de réduire l'utilisation de l'automobile;
- 13-14- Concevoir et mettre en œuvre un plan directeur du réseau piétonnier, concevoir et mettre en œuvre un plan directeur du réseau cyclable** : un plan directeur intégré du réseau cyclable et du réseau piétonnier (orientations et principes) a été déposé au Conseil municipal. Ce plan directeur du transport actif (PDTA) sera soumis à une consultation publique;
- 15- Définir des normes d'aménagement dédiées aux transports actifs** : ces normes sont en préparation.

On indique que la Ville et la STS, par le biais d'un comité conjoint, devraient aborder le plan d'accessibilité universelle, par exemple le déneigement des trottoirs et plus particulièrement aux intersections, pour favoriser les déplacements des personnes à mobilité réduite.

Un participant soulève la présence accrue des quadriporteurs : est-ce qu'une réglementation existe? Les utilisateurs de ces équipements sont autorisés à circuler où? Il est mentionné que cette problématique relève du MTQ et que ce dernier est en réflexion sur ce sujet.

3. Plan d'affaires 2014

Le plan d'affaires avait été acheminé au préalable afin de permettre aux membres du comité de gestion d'en prendre connaissance. Une présentation sommaire est faite.

Au niveau de la composition de comité de gestion, dans la catégorie « partenaires/représentants du milieu », un membre indique que l'on pourrait insérer la dénomination « organisme impliqué dans le développement durable ».

Un représentant du milieu des affaires est souhaité. On mentionne que le représentant pourrait provenir d'une chambre de commerce. Également, Gilles Marcoux, directeur général de Commerce Sherbrooke est suggéré.

Il est mentionné qu'il serait intéressant d'avoir le point de vue des promoteurs immobiliers afin de les informer et de les sensibiliser à la mobilité durable. L'approche reste à définir : organiser une rencontre d'information ou effectuer une consultation.

En ce qui concerne les actions du CMDS pour 2014, les membres indiquent que l'action 28 du PMDS (organiser une table de concertation pour planifier et optimiser les actions de sensibilisation concernant la mobilité durable) est un incontournable et que la semaine de la mobilité durable (SMDS) est la principale activité.

Pour l'action 29 (réaliser des « Plans de mobilité durable partenaires »), on mentionne qu'il faut supporter les partenaires dans cette démarche et les aider pour qu'ils réalisent leur Plan de mobilité durable. Une suggestion est d'élaborer un guide identifiant les éléments pertinents pour qu'ils aillent plus loin dans leur démarche. On indique que le travail effectué par le Collège de Sherbrooke pourrait représenter une très bonne base de travail.

Les membres conviennent de donner un mandat pour la réalisation d'un guide pour élaborer un plan de mobilité durable. La personne ressource qui est suggérée pour réaliser ce travail est Mme Anne-Sophie Demers. Cette dernière est disponible et a mis en place le plan de mobilité du durable au Cégep de Sherbrooke. Un budget de 10 000 \$ est prévu au plan d'affaires pour réaliser ce travail

Au niveau de l'action 32 (mettre en place un observatoire de la mobilité durable), les membres s'interrogent sur la pertinence d'avoir un observatoire : quel serait son mandat, sa taille, ses principales fonctions, quels sont les indicateurs à retenir, etc.?

Les partenaires souhaitent une approche qui favorise la réalisation d'actions chez les partenaires. Avoir de l'information, c'est pertinent, mais on souhaite avoir des outils, des idées, des projets qui peuvent être facilement mis en place.

L'échange entre les partenaires fait ressortir des attentes et des besoins différents à l'égard de l'observatoire. Les membres ne semblent pas prêts à mettre en place un observatoire, car plusieurs aspects restent à préciser. On souhaite poursuivre la réflexion. Pour ce faire, les membres désirent qu'un sous-comité se penche sur la question et puisse soumettre une proposition.

Mme Carole Larose et M. Jean Lussier acceptent de se joindre à ce comité. Le coordonnateur sera également présent et accompagnera les membres de ce comité. Une première rencontre sera planifiée par le coordonnateur du CMDS.

4. Semaine de la mobilité durable 2014

Le coordonnateur présente la thématique pour la semaine de la mobilité durable « Wô les moteurs » et l'affiche qui l'accompagne. La semaine de la mobilité durable se tiendra du 14 au 20 septembre 2014.

Au niveau publicitaire, les principaux supports retenus sont : les affiches qui seront installées sur les lieux de travail des partenaires, les oriflammes, les panobus et la radio.

Le coordonnateur fait état des principales activités qui sont confirmées à ce jour et celles en développement. À l'instar de 2013, la proposition d'une semaine au tarif de 1 \$ sera abordée par le conseil d'administration de la STS lors de la rencontre de septembre.

5. Le covoiturage – plateforme commune

Le coordonnateur mentionne qu'au niveau du sous-comité communication pour la semaine de la mobilité durable, des représentants des partenaires indiquent qu'il y a une demande pour le covoiturage et qu'il serait souhaitable que les

partenaires puissent utiliser une plateforme commune. Des membres soulèvent différents questionnements à cet effet :

- la pertinence de développer une approche régionale concertée;
- la compatibilité du système informatique de leur institution avec une plateforme commune de covoiturage;
- les mesures pour encourager et favoriser la mobilité durable ne sont-elles pas plus efficaces ?
- les critères à considérer pour sélectionner une plateforme de covoiturage.

Dans un premier temps, il est suggéré de réaliser un court sondage auprès des partenaires pour déterminer le besoin d'une plateforme de covoiturage.

6. Tour de table - Projets des partenaires en lien avec le PMDS

Mme Dallaire parle brièvement de l'enquête « Origine-Destination » menée par le Ministère des Transports.

En lien avec l'actualité, M. Lussier soulève la nécessité d'une coordination/planification entre la Ville et les institutions d'enseignement lors de la réalisation de travaux majeurs près de ces établissements.

7. Prochaine rencontre du comité de pilotage

La prochaine rencontre du comité pourra avoir lieu avant la fin de l'année. Une invitation (de type Doodle) sera acheminée aux membres du comité.

Fin de la rencontre – 14 h 05